

**QUESTIONS RELATIVES AU CHOIX DE COURS À OPTION OFFERTS**  
**EN 3<sup>e</sup> SECONDAIRE**

1. **QUESTION** : Les cours d'Espagnol, d'Informatique, de Journalisme, de Latin ou de Sciences physiques 334 peuvent-ils être préalables pour la 4<sup>e</sup> secondaire ou le cégep ?

**RÉPONSE** : Non. L'élève se voit offrir la possibilité de choisir un cours soit pour explorer un domaine qu'il connaît peu, soit pour satisfaire un goût personnel, soit pour développer des compétences particulières. Aucun de ces cours n'est préalable pour la 4<sup>e</sup> secondaire ou le cégep.

2. **QUESTION** : L'élève obtient-il le cours qu'il a choisi ?

**RÉPONSE** : En général oui. Il faut toutefois qu'un cours soit choisi par suffisamment d'élèves pour être dispensé.

3. **QUESTION** : Quand aurons-nous une confirmation de l'acceptation du choix de cours de l'élève ?

**RÉPONSE** : Lorsque les groupes pour l'année scolaire suivante auront été définitivement constitués, ce qui parfois peut aller jusqu'au mois de juin.

**AUTRE INFORMATION** :

Vous devez choisir pour l'an prochain le même cours d'art que vous suivez cette année.

Par exemple, si vous suivez le cours d'art dramatique cette année, vous devez obligatoirement le reprendre l'année prochaine.